

STAGE CPE

Le CPE, entre héritage et nouvelles professionnalités ; éclairage de la recherche

Lieu à définir
LILLE

LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020
9h00 à 17h00

Depuis plusieurs années, les recherches autour du CPE, acteur éducatif longtemps méconnu, se développent. L'intérêt dépasse la seule connaissance de cet éducateur car l'histoire du CPE condense l'histoire du système éducatif français, ses tensions, ses dynamiques et ses scléroses.

Pleinement concerné par les enjeux éducatifs et sociétaux, le CPE est placé à la jonction de l'éducation et de la pédagogie. L'identité professionnelle du CPE demeure labile et vulnérable, altérée par un double héritage historique. Malgré cet héritage et les attentes normatives de la communauté éducative, le CPE s'inscrit dans des collectifs de travail. L'accompagnement scelle son action et dessine de nouvelles modalités de coopération entre acteurs dans l'établissement scolaire. L'écoute et le conseil constituent le cœur de la représentation professionnelle du métier pour les CPE.

Les recherches permettent de dépasser les représentations pérennes et d'appréhender la complexité accrue du métier et la grande diversité de ses applications concrètes dans des configurations d'établissement très variées, et mesurent l'écart entre métier prescrit et métier réel, en entrant au cœur de l'expérience vive du CPE.

Cet éclairage apporté par la recherche sera présenté par Christine FOCQUENOY SIMONNET, CPE au lycée Queneau à Villeneuve d'Ascq et chercheure associée aux laboratoires CREHS et CIREL.

La seconde partie de ce stage sera l'occasion d'échanger autour de l'actualité de la catégorie et plus largement celle de notre système éducatif et de la Fonction Publique.

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours, N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

⚠ En raison des conditions sanitaires, le port du masque sera obligatoire et la distanciation respectée. Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage ([modèle à compléter](#)).

Inscription :



lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux



03 20 06 77 41



s3lil@snes.edu